

CADENASSAGE

Offre de service

MISE EN CONTEXTE

La commission de la santé et de la sécurité du travail lançait le 29 septembre 2008 une campagne de sensibilisation du cadenassage. Cette campagne avait pour objectif de rappeler aux employeurs et aux travailleurs leurs obligations et responsabilités en matière de cadenassage. Les employeurs ont l'obligation de former leur personnel, d'implanter une procédure de cadenassage pour leurs équipements, de leur fournir le matériel nécessaire pour effectuer cette tâche et de s'assurer qu'il est utilisé par les travailleurs.



Les établissements d'enseignements font partie d'un secteur d'activité particulier puisqu'une partie des équipements sous leurs responsabilités est utilisée par des opérateurs peu qualifiés, c'est-à-dire, les étudiants. Ces machines sont utilisées pour la pédagogie et par les ressources matérielles. Les établissements d'enseignement regroupent une multitude d'équipements présentant des risques pour la santé et sécurité et l'implantation d'une procédure de cadenassage de qualité est indispensable.

OBJECTIF

L'objectif de cette offre de service est d'accompagner les membres de l'établissement dans le cadre de l'implantation du cadenassage.

L'accompagnement consiste en le développement d'une procédure de cadenassage, la rédaction du programme de cadenassage et la formation pour tous les équipements présentant un risque d'accident suivant les règles de l'art de la santé et sécurité du travail.

À la fin de ce mandat, l'établissement possèdera une procédure de cadenassage, une fiche de cadenassage pour chacun des équipements, un programme de cadenassage et toute la documentation nécessaire au cadenassage.

Description générale

L'offre de service CADENASSAGE inclue les éléments suivants :

L'assistance d'un expert de l'ITM pour toutes les phases d'implantation du cadenassage (voir la description détaillée);

Un accès complet au cyberspace du **CiiSS** pendant toute la durée du projet incluant :

- L'outil de gestion de l'inventaire des machines;
- L'outil de création des fiches de cadenassage;
- L'outil de création d'affiches signalétiques;
- La documentation technique pertinente en lien avec le centre de documentation de la CSST
- Et plus

Un document regroupant toutes les procédures de cadenassage des équipements;

Une évaluation complète du programme de cadenassage suite à son implantation.



L'offre de service CADENASSAGE exclue les éléments suivants :

- Les chambres électriques
- Les espaces clos

Les procédures d'intervention à ces espaces nécessitent une évaluation approfondie des risques au préalable. Cette analyse peut-être réalisé par les experts de l'ITM.

Les équipements spécialisés dont la maintenance est exécutée par un sous-traitant :

- Les escaliers mécaniques;
- Les unités de réfrigération sur la toiture;
- Les ascenseurs;

Le cadenassage de ces équipements est assuré par le sous-traitant. Par contre, le programme de cadenassage développé par l'ITM pour les établissements d'enseignements encadre les travaille des sous-traitant.

L'ensemble des interventions réalisées pour le cadenassage dans les établissements d'enseignement rencontrent les prescriptions de la norme CSA-Z460-F13 : Maîtrise des énergies dangereuses: Cadenassage et autres méthodes.

Description détaillée

PHASE I

Formation « introduction au cadenassage »

Cette formation s'adresse aux gestionnaires ainsi qu'à tout le personnel visé par le cadenassage. Les notions présentées sont les suivantes :

- Qu'est-ce que le cadenassage;
- Quel est le rôle de chaque intervenant;
- Quelles sont les obligations et les responsabilités des intervenants;
- La gestion interne du cadenassage;
- Le programme de cadenassage;
- Évaluation du programme de cadenassage;
- Exemples d'équipements visés par le cadenassage;
- L'utilisation des fiches de cadenassage;
- Exemples d'interventions et d'applications du cadenassage.

DURÉE : 3 HEURES

Formation « Application du cadenassage »

Cette formation s'adresse aux intervenants qui implantent le cadenassage ainsi qu'aux utilisateurs sur le terrain. Les notions présentées sont les suivantes :

Le programme de cadenassage;

- Les équipements et les activités visées par le cadenassage;
- L'élaboration des fiches de cadenassage;
- Le déploiement du cadenassage dans l'établissement;
- Utilisation du matériel de cadenassage.
- Exemples concrets d'application du cadenassage sur le terrain.

DURÉE : 3 HEURES

Mise à jour de la liste des équipements

À partir de la liste d'inventaire des machines de l'établissement, nous devons identifier tous les équipements qui seront inclus dans le programme de cadenassage. Cette mise à jour sera faite à l'aide de l'outil « Inventaire des équipements » du cyberspace **CiISS**.

DURÉE : 3 JOURS

PERSONNEL : 1 MEMBRE DE L'ITM
1 EMPLOYÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

PHASE II

Rédiger la procédure générale de cadenassage pour l'établissement

La procédure générale du cadenassage détermine la séquence d'application du cadenassage, les fiches de cadenassage utilisées ainsi que le matériel et le personnel impliqués.

DURÉE : 2 JOURNÉES

PERSONNEL : 1 MEMBRE DE L'ITM
LES EMPLOYÉS DE L'ÉTABLISSEMENT VISÉS
PAR LA GESTION DU CADENASSAGE

Élaborer les fiches de cadenassage pour les équipements identifiés

Identifier pour chaque équipement les activités, les interventions, les sources d'énergies et les points d'isolement. Rédiger une fiche de cadenassage pour chaque équipement avec toutes les informations nécessaires. Les fiches de cadenassage utilisées seront créées à l'aide de l'outil « Fiche de cadenassage » du **CiISS**.

DURÉE : ENVIRON 1 HEURE PAR MACHINE

PERSONNEL : 1 MEMBRE DE L'ITM
LES EMPLOYÉS DE L'ÉTABLISSEMENT VISÉS
PAR L'IMPLANTATION DU CADENASSAGE

Rédiger le programme de cadenassage

Rédiger le document qui décrit le fonctionnement complet du cadenassage pour l'établissement.

DURÉE : 5 JOURNÉES

PERSONNEL : 1 MEMBRE DE L'ITM
LES EMPLOYÉS DE L'ÉTABLISSEMENT VISÉS
PAR L'IMPLANTATION DU CADENASSAGE.

Description détaillée

PHASE III

Implantation du cadenassage

L'implantation du cadenassage implique la liste d'achat du matériel, l'impression des fiches de cadenassage, l'affichage sur les équipements et l'information au personnel.

DURÉE : ENVIRON 1 HEURE PAR MACHINE
PERSONNEL : 1 MEMBRE DE L'ITM
LES EMPLOYÉS DE L'ÉTABLISSEMENT VISÉS PAR L'IMPLANTATION DU CADENASSAGE.
MATÉRIEL : L'ACHAT DU MATÉRIEL EST À LA CHARGE DE L'ÉTABLISSEMENT.

PHASE IV

Évaluation de l'implantation du cadenassage

Effectuer une tournée d'inspection des équipements, du matériel de cadenassage, des audits du personnel visé ainsi que l'analyse des problèmes rencontrés. Un rapport d'évaluation est remis suite à cette inspection.

DURÉE : 1 JOURNÉE POUR LA TOURNÉE D'INSPECTION
3 JOURNÉES POUR LA RÉDACTION DU RAPPORT
2 HEURES POUR UNE RENCONTRE SUITE À L'ÉVALUATION
PERSONNEL : 1 MEMBRE DE L'ITM
1 EMPLOYÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Formation pour les logiciels du CiISS

Cette formation s'adresse aux intervenants qui implantent le cadenassage ainsi que les gestionnaires des équipements. Les notions présentées sont les suivantes :

- Présentation des outils du **CiISS**;
- Utilisation du logiciel « inventaire des machines »;
- Utilisation du logiciel « fiches de cadenassage »;
- Utilisation du logiciel « générateur d'affiches »;
- Et plus

DURÉE : 3 HEURES

CiISS Cyberespace d'innovation et d'intégration en santé et sécurité
<http://www.ciiss.ca>



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- L'établissement s'engage à fournir le soutien et le personnel pour l'accompagnement sur le terrain.
- L'établissement assume les coûts pour le matériel de cadenassage, des fiches de cadenassage et autre fourniture en lien avec le cadenassage.
- L'établissement assume les coûts pour la mise en place des éléments de cadenassage (fiches de cadenassage, station de cadenassage)
- L'établissement assume les coûts pour la mise en place des éléments supplémentaire d'isolation d'énergie nécessaire pour le cadenassage.

Durée approx. du projet pour un établissement de 100 machines

Description générale du parc d'équipement d'un établissement :

- Équipements fixes du bâtiment (pompe, ventilation);
- Équipements alimentaires de la cafétéria (tranche-viande, batteur-mélangeur);
- Équipements des ressources matérielles (banc de scie, perceuse, fraiseuse);
- Équipements dédiés à la pédagogie (machines-outils, banc didactique, robot).
- Équipements sportifs (accessoire du gymnase, piscine)

ACTIVITÉS D'IMPLANTATION DU CADENASSAGE (pour un parc de 100 machines)

DURÉE
(approx. jours)

PHASE I	Formation « introduction au cadenassage »	5
	Formation « Application du cadenassage »	
	Mise à jour de la liste des équipements identifiés à la phase II	
PHASE II	Rédiger la procédure générale de cadenassage pour l'établissement	21
	Élaborer les fiches de cadenassage pour les équipements identifiés	
	Rédiger le programme de cadenassage	
PHASE III	Implantation du cadenassage	15
	Formation pour les logiciels du CiiSS	
PHASE IV	Évaluation de l'implantation du cadenassage	5
Total :		46

N'hésitez pas à me communiquer avec un représentant de l'ITM pour des informations supplémentaires.



Institut de Technologie de Montréal

800, boul. Maisonneuve Est, Bureau 724, Montréal, Québec, Canada, H2L 4M8
T 514-982-3437 ext. 8521 F 514-982-3448 www.itmcmv.com info@itmcmv.com